



# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Novembre 2015 n° 89

## Sainte-Suzanne-et-Chammes: Naissance officielle de la commune nouvelle



La signature officielle de la Charte de la commune nouvelle Sainte-Suzanne-et-Chammes (la première en Mayenne) a eu lieu samedi 10 octobre 2015 devant 850 personnes à Ernée par Jean-Pierre Morteveille et Marc d'Argenté, lors de l'assemblée générale de l'Association des Maires, Adjointes et Présidents de Communautés de communes de la Mayenne, en présence de:

- M. Jean-Paul Delevoye, ancien Ministre, ancien Médiateur de la République, ancien Président de l'AMF, actuel Président du Conseil Économique, Social et Environnemental,
- M. Philippe Vignes, Préfet de la Mayenne, qui a signé en public l'Arrêté préfectoral de création de la commune nouvelle au 01/01/2016,
- M. Olivier Richefou, Président du Conseil départemental,
- Alain Dilis, Président de l'AMF 53.

De même que:

- M. Jean Arthuis (ancien Ministre), Député européen,
- Mme Élisabeth Doisneau et M. François Zocchetto, Sénateurs de la Mayenne,
- MM. Guillaume Garot, (ancien Ministre), Yannick Favennec et Guillaume Chevrollier, Députés de la Mayenne,
- M. Jean-Pierre Le Scornet, Vice Président du Conseil régional,
- M. Joël Balandraud, Président de la Communauté de communes des Coëvrons,
- M. Norbert Bouvet et Mme Julie Jean, Conseillers départementaux,
- Mme Agnès Lebrun, Vice Présidente de l'AMF et Maire de Morlaix,
- Roland Gaillard, Daniel Vannier, Pascal Guerveno, Jean-Claude Bouteloup (Adjoints), Alain Bariller, Vincent Houllière et Daniel Lamy, Conseillers municipaux de Sainte-Suzanne, Didier Échivard et Aline Davoust, Adjoints de Chammes, étaient également présents.



On voit sur la table des exemplaires de l'album photo 3D de Sainte-Suzanne-et-Chammes réalisé par Richard Morizot dans le cadre du club photo. Cet album commémoratif est en vente au prix de 15€ avec les lunettes 3D

[Club.photo.53270@gmail.com](mailto:Club.photo.53270@gmail.com)



PREFET DE LA MAYENNE

**Arrêté du 10 octobre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sainte-Suzanne et Chammes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016**

Le préfet de la Mayenne,  
Chevalier de la Légion d'honneur,

VU la loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2113-1 et suivants ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Chammes du 10 septembre 2015 demandant au préfet la création d'une commune nouvelle dénommée « Sainte-Suzanne-et-Chammes », par regroupement des communes de Chammes et de Sainte-Suzanne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Sainte-Suzanne du 18 septembre 2015 demandant au préfet la création d'une commune nouvelle dénommée « Sainte-Suzanne-et-Chammes » par regroupement des communes de Chammes et de Sainte-Suzanne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2113-1 du code susvisé, des conseils municipaux peuvent demander la création d'une commune nouvelle en lieu et place de communes contiguës, que les conseils municipaux des communes de Chammes et Sainte-Suzanne, par les délibérations susvisées, ont demandé la création d'une commune nouvelle dénommée « Sainte-Suzanne-et-Chammes » par regroupement des deux communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Mayenne ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Une commune nouvelle est créée en lieu et place des communes de Chammes et de Sainte-Suzanne, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La commune nouvelle prend le nom de « Sainte-Suzanne-et-Chammes. »

Le chef-lieu de la commune nouvelle sera celui de la commune de Sainte-Suzanne. La mairie de la commune nouvelle sera située 1, place Hubert II de Beaumont et 1 bis, rue Jean de Bueil à Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Jusqu'aux prochaines élections municipales et communautaires générales, les réunions du conseil municipal se tiendront au manoir de la Butte verte, 1 bis, rue Jean de Bueil à Sainte-Suzanne-et-Chammes.

République française

Département de la Mayenne

Communes de Chammes et de Sainte-Suzanne



---oooOOOooo---

Les délibérations de création et d'adoption de la Charte (ci-annexée) de *Commune nouvelle* ont été votées :

- le 10 septembre 2015 par le Conseil municipal de Chammes,
  - et le 18 septembre 2015 par le Conseil municipal de Sainte-Suzanne,
- ouvrant la voie à la création, le 1er janvier 2016, de la Commune nouvelle de

***Sainte-Suzanne -et- Chammes.***

Fait à Ernée le samedi 10 octobre 2015 ,

dans le cadre de l'Assemblée générale des Maires et Adjointes de la Mayenne,

en présence de M. Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental.

le Maire de Chammes,

Marc d'Argentré

le Maire de Sainte-Suzanne,

Jean-Pierre Morteveille



### Le label "classé parmi les plus beaux villages de France" confirmé pour 5 ans

Le label des plus beaux villages de France n'est décerné que pour une durée de cinq ans. Pascal Bernard, délégué général de la commission Qualité nationale, a réalisé une ré expertise de la cité les 10 et 11 août. Réunie les 25 et 26 septembre, à Saint-Antoine-l'Abbaye (Isère), la commission composée d'élus membres de l'association, mais aussi de personnalités qualifiées ou d'experts, a confirmé le maintien du classement de Sainte-Suzanne, " **sans réserve** " et à l'unanimité des 22 membres, comme l'un des plus beaux villages de France. Ce classement n'exclut pas la formulation d'observations ou de conseils à des fins d'amélioration.

Jean-Pierre Morteveille, Maire, ne cache pas sa satisfaction: " *La confirmation de ce label est une reconnaissance du travail réalisé mais cela nous oblige aussi à rester vigilant et à poursuivre nos efforts sur la qualité de notre patrimoine, de notre accueil et de notre développement*".

Le diplôme correspondant sera remis au maire de la commune par Marc Chabert, Président de l'association des plus beaux villages de France et Président du Conseil départemental du Vaucluse, lors de l'assemblée générale qui se tiendra à Sainte-Suzanne du 1er au 3 avril 2016.

## Lutte contre les ragondins et les rats musqués



Marc RENARD, conseiller municipal  
et l'équipe de piégeurs bénévoles  
(Voir arrêté municipal page ci-contre)

## Présentation et principes du Plan d'Action Collectif « Frelon asiatique »

La commune de Sainte-Suzanne a adhéré au Plan d'Action Collectif proposé par la FDGDON53.

Ce dernier vise à une meilleure organisation et harmonisation de la lutte contre cette espèce à l'échelle départementale et régionale tout en limitant les dérives (risques pour l'environnement, la santé publique, infractions au code du travail,...) qui peuvent découler d'une absence de réglementation précise et spécifique.

Une convention de partenariat entre notre collectivité et la FDGDON 53 a été signée. Elle permet d'inciter les particuliers à détruire les nids par une prise en charge financière partielle à hauteur de 50 % du coût de la destruction. 50% resteront à la charge du propriétaire.

**Si vous découvrez un nid de frelon asiatique, merci d'en tenir informé l'un des référents suzannais:**

**Monsieur Marc Renard, au 02 43 01 73 75.**

**Monsieur Bernard Pommier, au 02 43 01 41 18**

**Monsieur Jean-Pierre Gaultier, au 02 43 01 31 2**

Le référent que vous aurez contacté viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à la FDGDON 53 qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité.

***Ne contactez pas directement une entreprise spécialisée: celle-ci vous facturera la totalité du coût de son intervention ( 85 € environ ) et vous ne pourrez prétendre à aucune aide financière de la commune.***

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

 **02.4301.4001**

**ARRETE MUNICIPAL**  
**N°37/2015**

**LUTTE COLLECTIVE contre les RAGONDINS et les RATS MUSQUES aux cages-pièges.**

Le Maire de la commune de SAINTE-SUZANNE,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-21, 27, 28 et 29, et R.2122-7,  
Vu l'Arrêté Ministériel du 6 avril 2007 relatif au contrôle des populations de ragondins et de rats musqués,  
Vu l'Arrêté Préfectoral du 7 janvier 2015 déclarant la lutte obligatoire contre le ragondin et le rat musqué,  
Considérant les nuisances causées sur le territoire de la Commune,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Il sera procédé à une lutte collective contre le ragondin et le rat musqué, sur tout le territoire de la commune, sous la responsabilité de Monsieur Marc RENARD, Président du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles, à l'aide de cages-pièges à compter du 15 octobre 2015 jusqu'au 30 mars 2016.

**ARTICLE 2 :** Les propriétaires et locataires des terrains sur lesquels la lutte sera entreprise doivent faciliter l'accès de leurs propriétés aux membres du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles, pour permettre l'exécution et le contrôle des opérations ; ou à défaut ils s'engagent à effectuer les opérations de lutte contre les ragondins et rats musqués.

**ARTICLE 3 :** La lutte sera supervisée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (F.D.G.D.O.N.) de la Mayenne.


**ARTICLE 4 :** Les opérations de piégeage seront réalisées conformément à la réglementation de la Police de la Chasse dans le cadre des luttes collectives menées par les Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles. Le port de gant est obligatoire pendant les opérations de manipulation et de destruction des cadavres de ragondins et rats musqués. Les cadavres des animaux capturés seront éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 5 :** Toutes précautions seront prises pour éviter tout accident aux personnes, aux animaux domestiques et autres espèces. En cas d'accident, prévenir la Mairie et la F.D.G.D.O.N. Tél : 02.43.56.12.40

**ARTICLE 6 :** Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en temps opportun au lieu habituel d'affichage des actes administratifs de la commune. Un exemplaire sera adressé avant le début des opérations :

- M. le Directeur Départemental des territoires (D.D.T) Service Environnement - Cité Administrative - BP 3841 - 53030 LAVAL Cedex 09.
- Mme la Directrice du S.R.A.L. : 10, rue le Nôtre -49044 ANGERS CEDEX 01.
- M. le Président de la F.D.G.D.O.N. : 17 bd des Manouvriers -53810 CHANGE.
- M. le Président de la Fédération des Chasseurs : La Vigneule -53240 MONTFLOURS.
- M. le chef de service départemental de la Mayenne de l'office National de la Chasse et de la faune sauvage - ZA du Berry -53470 MARTIGNE SUR MAYENNE.
- la Gendarmerie locale.
- MM. les Maires voisins.
- la connaissance de la population locale par le moyen habituel de publicité (48 Heures avant le début des opérations).

Fait à.....**SAINTE-SUZANNE**  
Le.....**24 SEP 2015**  
Le Maire,  
Jean-Pierre Gaultier



**Hôtel\*\***  **Beauséjour**  
Restaurant Traiteur

**Sandrine et Stéphane Huchet**

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne  
**02 43 01 40 31** - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Rousseau Numa  
09.66.84.08.15



**ROUSSEAU**  
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières  
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr

# Assemblée Générale des Francs-Tireurs Suzannais

Jeudi 8 octobre, l'association des Francs-Tireurs Suzannais a tenu son assemblée générale salle Maxime-Létard en présence de Jean-Pierre Morteveille, Maire de Sainte-Suzanne.

Après avoir ouvert la séance, Alain Bariller, président de l'association, a demandé d'observer une minute de silence à la mémoire de Jean-Claude Caballero, vice président, récemment décédé.

Les membres du Conseil d'administration ont approuvé à l'unanimité le bilan moral présenté par Dany Lefevre, secrétaire, et le bilan financier présenté par Jean-Claude Bouteloup, trésorier. Les membres présents ont ensuite procédé à l'élection du bureau.

Ont été élus:

Président: Alain Bariller (02 43 01 45 67),  
Vice-présidente: Yvette Davoust (02 43 01 47 73)  
Secrétaire: Dany Lefevre (02 43 01 41 91),  
Trésorier: Jean-Claude Bouteloup (02 43 01 48 31).

L'association propose différentes activités et invite les personnes intéressées à contacter les responsables des sections:

**Gymnastique détente:** Mme Yvette Davoust  
Séances le lundi de 20h à 21h - animatrice Sophie Aycard.

**Gymnastique douce:** Mme Monique Lens  
Séances le mardi de 11h30 à 12h30 - animatrice Anne-Marie Rocton.

**Gymnastique tonique et steps :** Yvette Davoust  
Séances le jeudi de 19h à 20h avec Envel Gallon

**Danse:** Nelly Delétang

Séances le samedi de 11h à 12h avec Nathalie Vigne

**Volley-ball loisirs:** Madame Karine Chevreuil  
Le mardi à 20h45

**Badminton loisirs:** Mme Angélique Rousseau  
Le lundi de 20h à 22h15 et le jeudi de 20h à 22h.

**Randonnée pédestre:** Mme Dany Lefevre  
Randonnées le mercredi après midi tous les quinze jours de début février à fin novembre.

## Dates à retenir:

**Marché de Noël: dimanche 13 décembre 2015**

**Galette des rois: vendredi 29 janvier 2016**

**Tournoi de pétanque: dimanche 24 juillet 2016**

**Marché de Noël: dimanche 11 décembre 2016**

## SAPEUR-POMPIER DE SAINTE SUZANNE



Dimanche 8 Novembre 2015 à 14 heures

### A Gagner :

- 1 Bon d'achat de 250€
- 1 Bon d'achat de 100€
- 1 Caméra de Sport
- Petits Electroménagers

- Lots :

Jus de fruits, Petit Déjeuner,  
Apéritifs, Digestifs, Alimentaire

+ 2500€ de lots



### LOTO +

**1 Caddie Garni**

**1 Bon d'Achat  
(Valeur 150€)**

Ouverture des portes à 12h30 – Première partie à 14 heures

Salle socioculturelle Maxime Létard 53270 Sainte Suzanne

### SANS RESERVATION

Sur place, buvette, casse-croustes, café, chocolat, gateaux, crêpes, confiseries.

**1carton 3€ - 3 cartons 8€ - 7 cartons 15€ - 11 cartons 20€**



**“ PÉCHÉ DE GOURMANDISE ”**  
LE BISTROT  
3bis place Hubert II de Beaumont  
53270 SAINTE-SUZANNE

**Convivialité autour d'un verre**  
Dégustation de produits du terroir

Restauration  
Tartinerie  
Salon de thé/Glacier

**RÉSERVATION : 06 25 45 66 39**

Siren 530 885 342 00010

## Élection de Miss 15/17 Pays de la Loire

Samedi 10 octobre a eu lieu en Vendée l'élection de Miss Pays de la Loire 2015.

Anaïs, Manon, Mathilda et Clémence (dans l'ordre de la première photo), nos quatre Mayennaises élues à Sainte-Suzanne le 24 janvier dernier ont participé à cette élection.

Avec 28 candidates venant de toute la région, la compétition était rude. Mais pour notre plus grand plaisir, Anaïs Tellerain (Prix de l'élégance de Miss 15/17 Mayenne 2015) a eu la chance de se glisser dans le top15, et Manon Brouillard, notre Miss 15/17 Mayenne élue par vous tous a eu la chance d'être élue 2ème Dauphine de Miss 15/17 Pays de la Loire.

Nous en sommes très heureuses et tenions à partager cette nouvelle avec vous qui nous avez accueillies avec gentillesse en janvier dernier.

**Cordialement,**  
Les déléguées:  
Émilie, Adèle, Cindy et Manon.

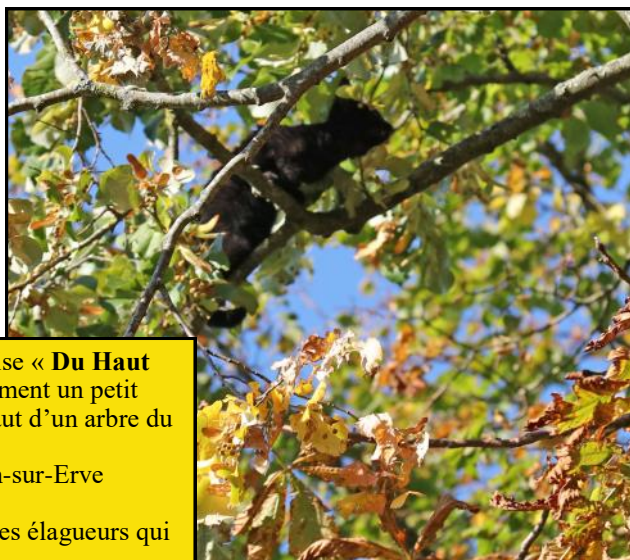


*Lily Institut*

06.85.68.98.09.

Piger Aurélie  
14 rue du camp des Anglais  
53270 St Suzanne

N'hésitez pas à prendre rendez vous...



Merci à **Fabrice.Delangle** de l'entreprise « **Du Haut des Cimes** » pour avoir sauvé bénévolement un petit chat bloqué depuis plusieurs jours en haut d'un arbre du Parc de la Butte-Verte.  
adresse : Le Pré Neuf, 53270 Saint-Jean-sur-Erve  
téléphone : 02 43 37 10 16  
Merci tout particulièrement à ses 2 jeunes élagueurs qui sont montés bénévolement le délivrer!



Elus comme **conseillers départementaux** sur le canton de Meslay-du-Maine regroupant : Arquenay, Ballée, Bannes, La Bazouge-de-Chémeré, Bazougers, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Le Bignon-du-Maine, Blandouet, Bouère, Bouessay, Le Buret, Chammes, La Chapelle-Rainsouin, Chémeré-le-Roi, Cossé-en-Champagne, La Crotte, Épineux-le-Seguain, Gesnes, Grez-en-Bouère, Maisonnelles-du-Maine, Meslay-du-Maine, Préaux, Ruillé-Froid-Fonds, Saint-Brice, Saint-Cénéry, Saint-Charles-la-Forêt, Saint-Denis-du-Maine, Saint-Georges-le-Fléchar, Saint-Jean-sur-Erve, Saint-Léger-en-Charnie, Saint-Loup-du-Dorat, Saint-Pierre-sur-Erve, Sainte-Suzanne, Saulges, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie, Vaiges et Villiers-Charlemagne, nous souhaitons vous remercier de votre confiance.

Soucieux de garder une grande proximité avec vous, nous vous indiquons nos coordonnées :



**Julie JEAN**  
9 rue des Croix  
53480 VAIGES  
06 26 24 36 53  
julie.jean@lamayenne.fr

**Norbert BOUVET**  
Le Pas de Bault  
53170 VILLIERS-CHARLEMAGNE  
06 07 39 68 54  
norbert.bouvet@lamayenne.fr



**Georgette ROUSSELET**  
06 80 40 17 32  
georgette.rousselet@orange.fr

À nos côtés,

**Patrick LEROUX**  
06 87 74 77 02  
le\_roux.patrick@aliceadsl.fr

*Bien à vous*

## Tarification des bibliothèques et des médiathèques

Lors du conseil communautaire du 20 juillet 2015, la Communauté de communes des Coëvrons a décidé de mettre en place une inscription payante (selon la situation des personnes) pour son réseau lecture. La consultation sur place reste gratuite et ouverte à tous.

Cette contribution permettra d'améliorer l'offre du réseau lecture en généralisant l'informatisation des bibliothèques donnant ainsi l'accès à chacun de l'intégralité du fonds de réseau lecture (100 000 documents). Cela permettra également le développement de l'offre numérique.

À partir du 1er octobre 2015, le tarif annuel est fixé à 12 € pour les individuels, les familles (à partir de 2 lecteurs et plus) et les groupes (écoles, crèches, garderie, associations, maisons de retraite, foyers, assistantes maternelles, etc...) situés en dehors des Coëvrons. Par contre, l'inscription reste gratuite pour les étudiants, les groupes du territoire (écoles, crèches, garderie, associations, maisons de retraites, foyers, assistantes maternelles, etc), les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA.

Sur présentation de la carte de lecteur, les usagers pourront fréquenter les 4 médiathèques, la ludothèque, les 8 bibliothèques du territoire, disposer d'une collection de 100 000 documents, utiliser les postes internet en libre accès et emprunter des livres, des revues, des CD, des DVD, des jeux de société sur place ou en ligne. Ils pourront prolonger ou réserver leurs documents sur le site des médiathèques ([www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr)). Les réservations seront ensuite déposées dans leur bibliothèque de proximité.

Le prêt à domicile est augmenté sur toutes les bibliothèques. Les lecteurs peuvent désormais emprunter jusqu'à 12 documents (tous supports confondus), pour une durée d'un mois, prolongeable 1 fois (2 semaines).



## Francs-Tireurs Suzannais - Randonnée Pédestre

La section randonnée pédestre des Francs-Tireurs suzannais a eu le plaisir d'accueillir un groupe de 110 randonneurs de l'association "Les Chemins Creux de Murs Érigné" (49).

Le matin du 16 octobre, 3 randonnées de 5, 8 et 12 kms leur ont permis de découvrir la campagne suzannaise et la beauté des paysages. Ils étaient encadrés par 7 randonneurs de la section rando.

L'après midi, ils ont eu une visite commentée de la Cité par 3 bénévoles des "Amis de Sainte-Suzanne".

Un grand nombre d'entre eux se sont promis de revenir. Ils sont repartis ravis et ont proposé de nous recevoir l'année prochaine.



### Des services à domicile pour tous !



L'association ADMR de SAINTE-SUZANNE aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.

#### Aide à la personne, maintien au domicile

Services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette, à l'habillage
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas
- Accompagnement transport

#### Ménage - Repassage

Ce service permet, à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères, d'avoir un chez-soi toujours entretenu.

Les professionnels formés de l'ADMR repassent le linge, nettoient cuisines, salles d'eau et toilettes, vitres, dépolissent les meubles, ...



#### Garde d'enfants

L'ADMR propose la garde d'enfants à domicile adaptée aux besoins de chaque famille

Les intervenants professionnels viennent à la sortie des classes, aident les enfants à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...

#### Téléassistance au domicile

- Pour pouvoir rester chez soi malgré l'âge, le handicap, la maladie, la peur d'une chute ou d'un malaise

**Secteur d'intervention :** Chammes, Blandouet, Saulges, St Georges Le Flécharde, St Jean sur Erve, St Léger en Charnie, St Pierre sur Erve, Ste Suzanne, Thorigné en Charnie, Torcé Viviers en charnie et Vaiges

Nos bénévoles se déplacent au domicile des personnes aidées pour évaluer leurs besoins. Ils peuvent les accompagner dans la réalisation d'une demande de financement.

Vous souhaitez participer à l'animation du service ou simplement aller à la rencontre des autres, rejoignez notre équipe de bénévoles.

#### Accueil du public :

Le lundi et le mardi de 9h30 à 12h - 13h30 à 15h30  
et le vendredi de 9h30 à 12h30

ADMR de SAINTE-SUZANNE

1, Bis rue Jean de Bueil

53270 SAINTE-SUZANNE

☎ 02.43.01.78.17

Email : ste-suzanne.admr53@orange.fr



Plan du lotissement



**SAV**  
System

Installation  
Entretien  
Dépannage

RGE  
ECO  
artisan  
La puissance énergétique du bâtiment

Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie  
• Aérothermie • Solaire • Bois

22.24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne



19, Rue de Romainville  
ZI de Bellitourne – AZE  
BP 30199  
53201 CHATEAU-GONTIER Cedex

**Ludovic MAUSSION**  
Tél : 06 26 74 92 00  
Mail : [l.maussion@yahoo.fr](mailto:l.maussion@yahoo.fr)

Site internet : [www.thonis-amenagement.fr](http://www.thonis-amenagement.fr)

**SAINTE-SUZANNE**

LOTISSEMENT : *La Résidence du portail*  
TERRAINS LIBRES CHOIX DE CONSTRUCTEUR

N° LOT	SUPERFICIE M2	PRIX TTC	SHON	OBSERVATIONS
1	961	22 600 €	566	VENDU
2	950	22 900 €	560	VENDU
3	588	11 500 €	347	
4	577	11 500 €	340	
5	579	12 200 €	341	
6	555	10 500 €	327	
7	951	18 400 €	560	
8	680	14 000 €	401	
9	647	13 100 €	381	
10	627	13 200 €	369	
11	593	12 200 €	349	
12	1316	23 900 €	776	
13	585	12 000 €	345	
14	584	12 000 €	344	
15	588	12 000 €	347	
16	592	12 200 €	349	
17	540	14 200 €	318	VENDU
18	540	11 400 €	318	
19	540	11 400 €	318	
20	535	11 200 €	315	
21	1991			VENDU
TOTAL	15 519			

Grille de prix non contractuelle

PARTICULARITES :

**PRIX HORS FRAIS DE NOTAIRE.**

**Frais en sus :**

Frais d'implantation de la construction par le cabinet ZUBERT-Géomètre expert : 466 €.

Provision pour dégradations.... 155 € à l'acte authentique

**SARL THÔNIS AMENAGEMENT au Capital de 10 000 € - RCS LAVAL 493 956 759 - Code APE 701 C**

## Les Animations : Novembre-Décembre 2015

### Mercredi 4 novembre

Randonnée pédestre à Bais - 8 km - Rendez-vous à 14h au plan d'eau de Bais - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Bais - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

### Mercredi 11 novembre

**11h: place Ambroise de Loré - 97ème anniversaire de l'armistice - cérémonie au monument aux morts - " Commune "**

### Mercredi 18 novembre

Randonnée pédestre à Sainte-Suzanne - Rendez-vous à 14h salle des fêtes Fernand-Bourdin - **Goûter à l'issue de la randonnée** - « FT Suzannais »

### Vendredi 27 novembre

19h: salle Fernand-Bourdin - Soirée randonneurs - **Repas et Jeux de société** - " FT Suzannais "

### Samedi 5 décembre

**12h: salle des fêtes Fernand-Bourdin - Repas des aînés (gratuit pour les Suzannais âgés de 70 ans et plus) - repas animé par Noël Meslier - " commune - CCAS "**

### Dimanche 6 décembre

De 8h à 18h: salle Fernand-Bourdin - **Élections Régionales - 1er tour** - " Commune "

### Samedi 12 décembre

20h45: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'Harmonie - " harmonie banda de Sainte-Suzanne "

### Dimanche 13 décembre

De 8h à 18h: salle Fernand-Bourdin - **Élections Régionales - 2e tour** - " Commune "

15h: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'Harmonie - " harmonie banda de Sainte-Suzanne "

**De 10h à 18h30 - Marché de Noël - Animations associations et commerçants - Club photo "Médiéville "**

### Jeudi 17 décembre

15h: salle des fêtes Fernand-Bourdin - **Goûter de Noël** (Réservé aux adhérents de l'Amicale du Fil d'Argent)

### Jeudi 31 décembre

21h: salle Maxime-Létard - **Réveillon de la Saint-Sylvestre** - " Amicale des Sapeurs-Pompiers "

## Les Animations CIAP - Novembre-Décembre 2015

**CIAP / Château/Donjon/Bergerie** – Horaires et périodes d'ouverture jusqu'au 30 juin 2016 : tous les jours : 9h45 – 12h30 / 13h30 – 17h15 sauf les week-ends et les jours fériés de mai, juin et septembre : 10h – 13h ; 14h – 19h

### **Contact :**

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : [chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr](mailto:chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr) Site internet : [www.chateaudesaintesuzanne.fr](http://www.chateaudesaintesuzanne.fr)

### Exposition

**Jusqu' au 31 mars 2016: " Sculptures animalières "**, une collection de bronzes animaliers XIX<sup>e</sup> /XX<sup>e</sup> siècle conservée à Château-Gontier. 2ème étage du CIAP - Tarif: entrée du CIAP

### Autour d'Auguste Alleaume

Vendredi 13 novembre à 18h30 - 2ème étage du CIAP - Présentation-dédicace de l'ouvrage consacré à Auguste Alleaume dans la collection " Images du Patrimoine" - **Entrée libre**

Samedi 14 novembre à 15h: Circuit-découverte sur les pas d'Auguste Alleaume - **Tarif: 5€**

Rendez-vous à l'entrée du cimetière de Vaiges

### Musique au château

Dimanche 8 novembre à 15h - Grande salle du CIAP

En partenariat avec "Musiques pour tous" concert romantique avec la harpiste Pauline Hass - **Tarif: 2€**

### Les Visites-Découvertes

Dimanche 15 novembre et Dimanche 13 décembre à 15h - Visite commentée de l'exposition " Sculptures animalières " **Tarif: Entrée du CIAP + 2€**

Dimanche 22 novembre à 15h - Visite-Atelier thématique du CIAP " autour des matériaux " " **Tarif: Entrée du CIAP + 2€**

### Balade contée

Dimanche 6 décembre à 15h - Découverte originale de l'exposition "Sculptures animalières" en compagnie du conteur Joël Coulais - **Gratuit**